



Genève, le 11-03-2019

A la présidence intérimaire de l'USS

USS  
Union syndicale suisse  
Monbijoustrasse 61  
3007 Berne

Notre réf. 3615-CoT

## **supprimer les intérêts négatifs de la BNS sur les avoirs des caisses de pension**

Chères et chers collègues,

Depuis décembre 2014 la Banque Nationale Suisse (BNS) a décidé d'appliquer des intérêts négatifs sur les comptes qu'elle héberge, pour un taux de 0,75%. Cette mesure a été annoncée comme transitoire mais elle est toujours en vigueur.

Nous avons appris par la presse que le représentant romand de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP), M. Yves-Marie Hostettler, demande à la BNS une redistribution des excédents générés par les intérêts négatifs, une somme aujourd'hui proche de 6,7 milliards de francs. Selon certaines estimations seulement en 2018 les Caisses de pension ont dû payer plus d'un demi-milliard de francs d'intérêts négatifs.

La CGAS a créé depuis 2017 une commission intersyndicale sur les Caisses de pension. Au vu des très mauvais résultats financiers obtenus en 2018, à cause principalement de l'instabilité des marchés financiers, notre Commission à l'unanimité demande des mesures urgentes pour annuler l'application des intérêts négatifs de la BNS aux caisses de pension, mesure qui a le seul mérite de précariser encore plus le niveau des rentes des travailleuses et travailleurs genevois comme dans le reste de la Confédération.

Nous avons appris par la presse que l'USS a plutôt la position de « *compenser la baisse des rentes avec les revenus que la BNS obtient des intérêts négatifs* ».

Nous vous remercions de nous transmettre l'intégralité de votre position à ce sujet et vous invitons d'ores et déjà à participer à une prochaine séance de notre commission pour pouvoir regarder plus en détail les suites à donner à cette bataille et permettre ensuite à nos instances de prendre position.

Merci d'avance de votre attention et meilleures salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Umberto BANDIERA, Unia, président de la commission CGAS solidarité internationale